



Mairie de
SAINT-JEAN
DE-BELLEVILLE
Savoie

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014

Présents : Donatienne THOMAS, Francis PEISEY, Agnès ANDRE, Carine OLIVIER, Florence BONNEFOY-CUDRAZ, Laurent DUNAND, Dominique DUNAND, Gilbert DUNAND, Olivier REILLER, Christophe ROUX-MOLLARD, Magali ROMBY, Michel BORNAND

Excusées : Jean BOURCET a donné pouvoir à Florence BONNEFOY-CUDRAZ
Guillaume BORDEAU,
Estelle LIBRERO a donné pouvoir à Donatienne THOMAS

URBANISME

Le conseil municipal prend connaissance des comptes-rendus des réunions des 4 et 16 juin 2014

DP07324414M5012 – HUDRY Jean-Louis – Chef-Lieu – K 1037

Modification de façade – transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre et création d'un balcon

Avis favorable.

DP07324414M5013 – HUDRY Georges – Chef-Lieu – K134

Modification de façades

Avis défavorable

DP07324414M5014 - CULLET Christophe – Chef-Lieu – K120

Remplacement d'une fenêtre en façade nord – réduction des dimensions

Avis favorable.

DP07324414M5015 – BOULAND Fabrice – Villarly – H1458

Changement d'un balcon en façade est

Demande de pièce complémentaire

DP07324414M5016 – VOUILLOT Pierre – Le Villaret – D563

Rénovation d'une ruine sans création de surface

Demande de pièces complémentaires

PC07324414M1009 – J3P promotion – Jacques PAYOT – Chef-Lieu – I413

Construction d'un bâtiment de 14 logements – surface de plancher : 640,10 m²

Avis favorable.

PCM07324411M1008-01 – SARL PLAN LOMBARDIE – Plan Lombardie – R842 & R844

Modification de façades et de la toiture

Avis favorable.

CUB07324414M2007 – M. & Mme HUDRY Gérard – Chef-Lieu – K972 & K222

Division de parcelles en deux lots

Avis défavorable

POINTS SUR LES TRAVAUX

Divers travaux ont été effectués depuis mi mai :

- Fleurissement des villages (mise en place des jardinières et composition des massifs).
- Dégagement des pistes d'Orgentil, début de la Platière, la Roche et Salerne.
- Réparation d'une fuite sur la conduite d'adduction d'eau potable de Villarly par l'entreprise Etral.
- Entretien des cunettes du Plan de Nant au Villard par l'entreprise TVI.
- Entretien du Chef-Lieu et de Villarly par l'entreprise Alpes paysages.
- Balayage du Chef-Lieu et de Villarly par l'entreprise Etral.
- Entretien sentiers inter village par l'entreprise Alpes paysages.

Une consultation sera faite prochainement pour l'entretien des voiries (enrobé).

Un arbre a été coupé à l'entrée de Villarly pour faciliter l'accès au camion de vidange des conteneurs semi enterrés.

5 jeunes étudiants sont embauchés pour l'été (3 en juillet et 2 en aout) afin d'effectuer des travaux d'entretien des villages (balayage, arrosage des fleurs...)

DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA MAISON FORESTIERE

Le Conseil Municipal approuve la dissolution du syndicat intercommunal de la maison forestière de Saint Jean de Belleville tel que proposée par le conseil syndical.

RESSOURCES HUMAINES

Co directeurs PIDA : Le Conseil Municipal décide de prolonger les contrats des 2 co-directeurs PIDA jusqu'au 30 juin prochain par un avenant et de créer 2 nouveaux contrats pour 6 ans à partir du 1^{er} juillet 2014.

Pour information :

Chantal MIGUET, actuellement agent d'entretien et dont le contrat se termine le 30 juin prochain, effectuera des heures de ménage cet été pour assurer l'entretien des toilettes publiques et de la mairie et la gestion des salles communales.

Un avis de recrutement d'agent polyvalent (cantine, périscolaire ...) a été publié.

Un emploi d'ATSEM a été créé en septembre 2013. Ce poste doit être occupé par un agent titulaire de concours d'ATSEM. Gwenaëlle DETOISIEN qui occupe ce poste de manière provisoire et ce jusqu'au 30 aout prochain a fait part au conseil municipal de son inscription au concours qui se déroulera dans le courant de l'automne.

COMPTE-RENDUS DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX :

*CCCT :

- le Conseil Municipal adopte à 12 voix (2 abstentions) la modification des statuts de la CCCT suite à l'entrée de Saint Martin de Belleville

- Le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention du fonds de concours relative aux travaux de réhabilitation de l'Ecole de Musique Intercommunale.

Les points abordés lors du conseil communautaire du 21 mai dernier sont :

- Information sur les délégations données au président et au bureau
- Décision modificative n°1 au budget primitif de la CCCT et emprunt 2014
- Etablissement des conventions portant fonds de concours des communes vers la CCCT et de la CCCT vers la commune de Saint Martin de Belleville
- Modification des statuts de la CCCT
- Composition des commissions communautaires
- Convention de mise à disposition du personnel de la MCI
- Création de 2 emplois d'agent d'entretien pour la Maison de la Coopération Intercommunale
- Attribution des subventions
- Avenant aux marchés pour la réhabilitation de l'Ecole de Musique
- Transport de proximité
- Convention de remplacement avec Trivallées
- Convention générale avec l'ONF pour l'entretien des sentiers

*SIVOM

- Délégations données au Président et Vice-Président
- Indemnités des élus
- Transport scolaires
- Statuts du syndicat

* Syndicat de la Maison Forestière

- Election des membres du bureau
- Approbation du compte administratif 2013 et du compte de gestion 2013
- Vote du budget primitif 2014
- Dissolution du syndicat

QUESTIONS DIVERSES

- Le Conseil Municipal désigne les délégués communs représentant les communes de Grésy sur Isère, La Bathie, Cruet, Saint Jean de Belleville et Montailleu au conseil syndical du Symvallées. Francis Peisey est désigné délégué titulaire.
- Le Conseil Municipal prend acte de l'extension du dispositif de perception, de contrôle et de versement de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE) aux 272 communes membres, sans distinction de seuil de population à compter du 1^{er} janvier 2015, et sollicite le versement du produit de la TCCFE perçu sur le territoire de la commune à hauteur du seuil maximal prévu par la loi et dans la limite des frais de gestion et de contrôle de la TCCFE mentionnée dans la délibération du SDES du 20 septembre 2011.
- Magali Romby est désignée comme représentante de la commune au sein de l'Association d'Animation du Canton de Moutiers.

- Le Conseil Municipal fixe à 75.00 euros par an l'occupation du domaine public par l'entreprise « Pizza Del Capo ». Une convention sera établie.
- Le relevé des compteurs d'eau se fera cette année par des élus.
- Une demande est faite pour ralentir la vitesse devant le restaurant du Barillon. Une réflexion est en cours.
- Le corps enseignant sollicite la mairie pour que les horaires de sieste des petits soient avancés à 12h50 au lieu de 13h20. Le Conseil municipal émet un avis défavorable.

Le prochain conseil municipal est fixé au 8 aout à 20h30



Le Maire,

Donatienne THOMAS.

